



**CSN**

63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS

# Rapport du comité national de la condition féminine

RE *Verdir*

RÉ *inventer*

RE **NOUVELER**

RÉ *INVESTIR*

RE *VALORISER*

RE

# Première partie : Le bilan du travail réalisé durant la période 2008–2011

## Introduction

Le comité national de la condition féminine de la CSN et les membres de la coordination de la condition féminine, en conformité avec les orientations décidées par le congrès et le conseil confédéral, ont travaillé, pour la période 2008–2011, autour de quatre grands axes ou thèmes : la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la conciliation famille-travail, la Marche mondiale des femmes et la solidarité internationale ainsi que les femmes en milieux de travail majoritairement masculins. Nous allons résumer les principales réalisations et indiquer les perspectives de travail pour les trois prochaines années.

## Premier axe : La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes

### A. LES ORIENTATIONS PRÉSENTÉES AU CONGRÈS

Rappelons les orientations présentées au dernier congrès de la CSN : assurer un suivi de la politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait et de son plan d'action, poursuivre la sensibilisation sur cette question à partir de l'approche intégrée de l'égalité, actualiser le programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues de la CSN et amorcer notre réflexion sur l'antiféminisme, un courant social s'étant illustré particulièrement dans la récente période.

### B. LES RÉALISATIONS

Ce thème a été développé sous quatre volets :

- le suivi de la politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait ;
- l'approche intégrée de l'égalité (AIE) ;
- la mise à jour du Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues (PAE) ;
- la poursuite de la réflexion sur l'antiféminisme.

#### 1. Le suivi de la politique gouvernementale

La CSN a participé à une consultation gouvernementale sur la politique intitulée Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait et sur le plan d'action qui en a découlé. Nous avons fait le point sur les principales mesures correspondant aux orientations de la CSN et sur lesquelles elle souhaite des avancées et des réalisations concrètes. À cet égard, nous avons insisté sur trois questions : les mesures concrètes favorisant l'égalité économique entre les femmes et les hommes, la mise en œuvre d'orientations et de politiques assurant la conciliation famille-travail et le développement des soins de santé adaptés à la réalité des femmes<sup>1</sup>.

#### 2. L'approche intégrée de l'égalité (AIE)

Cette approche est maintenant constamment présente dans les interventions et les réflexions des militantes de la condition féminine dans les instances de la CSN. Concrètement, il s'agit de veiller à ce que soient intégrés les enjeux spécifiques touchant les femmes dans les analyses et les documents produits par la Confédération. Ainsi, comme l'ont souligné plusieurs militantes, le document d'orientations conçu pour le 63<sup>e</sup> Congrès, présenté au conseil confédéral de décembre 2010, a bien intégré cette préoccupation.

#### 3. La mise à jour du Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues (PAREF)

Après avoir analysé le rapport de la recherche qualitative réalisée auprès des militantes et des militants à la direction des diverses composantes de la CSN, le comité national a déposé un rapport détaillé et une actualisation du PAE lors de la réunion de mars 2010 du conseil confédéral. Nous avons également concrétisé cette mise à jour en produisant la brochure intitulée *Différents mais égaux. Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes*. Cette brochure sera diffusée à l'occasion d'une tournée des organisations que le comité national réalisera dès l'automne 2011.

#### 4. La poursuite de la réflexion sur l'antiféminisme

Ce volet n'a pu être pleinement réalisé au cours du dernier mandat. Mais nous comptons poursuivre notre réflexion en y accordant une attention particulière, puisque nous voulons répondre aux arguments de la

---

1. À l'occasion de la présentation du mémoire à la Commission des relations avec les citoyens, la présidente de la CSN a pu, avec beaucoup de conviction et de vigueur, défendre les revendications de la CSN et de l'Alliance sociale à l'égard du budget, entre autres sur la contribution santé.

droite qui remet en cause les acquis obtenus par les femmes. Nous comptons apporter des réponses féministes et syndicales à la défense des revendications en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

## **Deuxième axe : La conciliation famille-travail**

### **A. LES ORIENTATIONS PRÉSENTÉES AU CONGRÈS**

Lors du dernier congrès de la CSN, des résolutions précises ont été adoptées, notamment afin d'inciter les syndicats locaux à mettre en œuvre au moins une nouvelle mesure de conciliation famille-travail. Les fédérations ont aussi été invitées à développer des politiques de négociation touchant cette préoccupation tout en assurant un suivi des avancées et la diffusion des expériences intéressantes.

### **B. LES RÉALISATIONS**

Au printemps 2009, la CSN a produit la brochure *Oser la conciliation famille-travail au quotidien!* qui rappelle nos grandes orientations en cette matière. Cette brochure fut complétée, à l'automne 2009, par un guide syndical pour venir en appui aux assemblées générales, permettant de discuter cette question, intitulé *Oser la conciliation famille-travail au quotidien! Une question d'équité et de solidarité*. De plus, nous avons tenu un stand d'information et fait des présentations pour faire connaître nos orientations à l'occasion de plusieurs congrès de fédérations et d'assemblées générales de conseils centraux. Il restera à poursuivre ces réalisations pour faire connaître les bonnes pratiques (ententes et clauses négociées localement).

## **Troisième axe : La Marche mondiale des femmes et la solidarité internationale**

### **A. LES ORIENTATIONS PRÉSENTÉES AU CONGRÈS**

Le précédent congrès avait été saisi d'une orientation sur notre participation aux activités organisées par la Marche mondiale des femmes devant se dérouler en 2010.

### **B. LES RÉALISATIONS**

Les militantes à la condition féminine de la CSN ont investi beaucoup d'énergie et de travail pour réaliser les actions de la Marche mondiale des femmes au Québec, actions qui se sont tenues en octobre dernier. Rappelons qu'il s'agissait de la troisième marche internationale des femmes. Les responsables à la condition féminine des conseils centraux ont participé activement aux comités organisateurs dans les 13 régions du Québec, particulièrement à l'occasion de la clôture de la marche à Rimouski. Nous voulons souligner cet important apport qui a permis de faire de cette marche un succès politique et de mobilisation populaire et syndicale. Nous participons présentement au bilan de ces actions de même qu'à la réflexion sur les suites à donner concernant les revendications présentées aux gouvernements et sur les perspectives à envisager au plan international. De plus, nous maintenons des liens de solidarité et d'appui avec les militantes de l'UNSAS, du Sénégal, de la CUT, au Brésil, ainsi qu'avec celles de la CFDT, en France, et de la CSI.

## **Quatrième axe : Les femmes en milieux de travail majoritairement masculins**

### **A. LES ORIENTATIONS PRÉSENTÉES AU CONGRÈS**

À la suite du forum organisé en 2007, il avait été suggéré au congrès de poursuivre nos démarches par la production d'outils de sensibilisation permettant de partager les expériences des femmes en milieux de travail majoritairement masculins et d'étendre notre compréhension des problématiques spécifiques vécues par les femmes dans un tel contexte.

### **B. LES RÉALISATIONS**

Nous avons produit un outil de sensibilisation livrant les expériences et les grandes conclusions tirées du forum de 2007, et ce, tel que prévu dans notre plan de travail. De plus, nous voulons saluer la mise en place d'un nouveau comité de condition féminine dans la nouvelle fédération qui a été fondée en février dernier. La Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) peut déjà compter sur une militante prête à assumer cette responsabilité.

### ***D'autres réalisations du comité national de la condition féminine***

Nous tenons à souligner le travail réalisé par plusieurs militantes sur divers thèmes qui ont pris le devant de la scène au cours des dernières années. Les difficiles questions en lien avec la laïcité, les accommodements

raisonnables ou le port du voile islamique ou d'autres signes religieux ont suscité de nombreux débats dans l'ensemble du mouvement des femmes. Les militantes de la CSN, présentes à l'assemblée générale de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), se sont concertées et ont suggéré la poursuite du débat sur ces questions; elles se sont montrées critiques quant aux positions adoptées par cette organisation.

Les attaques au libre choix et au droit à l'avortement nous ont amenées à réagir et à travailler en coalition pour organiser de nombreuses ripostes. C'est ainsi que les militantes de la CSN ont participé activement à la mobilisation lors de deux importantes manifestations contre des projets de loi mettant en cause le droit des femmes à choisir librement leur grossesse. Elles ont aussi participé à la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la cause de Chantale Daigle, à des ateliers d'information et à d'autres activités concernant cette importante question. La lutte à la pauvreté a aussi mobilisé les énergies de plusieurs militantes à la condition féminine de la CSN, notamment par une implication concrète dans les travaux réalisés par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Le suivi de grands dossiers portés par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et le Conseil du statut de la femme (CSF) a été réalisé, entre autres, avec la représentation du comité national de la condition féminine de la CSN, par deux de ses membres, aux conseils d'administration de ces organismes. Les militantes ont participé au colloque international *Retour sur un attentat antiféministe École Polytechnique 6 décembre 1989*, tenu en décembre 2009. De plus, nous poursuivons notre implication dans l'organisation de la commémoration du 6 décembre et de la célébration du 8 mars, Journée internationale des femmes.

## **Seconde partie : Nos perspectives de travail pour la période 2011 à 2014**

### **Introduction**

D'entrée de jeu, il est important de préciser que nous continuerons le travail amorcé, et ce, sur plusieurs axes ou thèmes cités précédemment. Nous allons donc présenter de façon succincte les principaux enjeux ciblés et les perspectives que nous souhaitons développer au cours du prochain mandat. En plus de poursuivre notre collaboration avec le comité et le réseau de santé et de sécurité au travail<sup>2</sup>, nous comptons travailler sur cinq axes : la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la conciliation famille-travail, la Marche mondiale des femmes et la solidarité internationale, les femmes en milieux de travail majoritairement masculins, la défense du féminisme et des droits des femmes.

### **Premier axe : La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Nos réalisations comporteront deux volets :

#### **A. PREMIER VOLET : ASSURER UN SUIVI DES ORIENTATIONS ADOPTÉES**

##### ***DANS LE PROGRAMME POUR L'ACCÈS À UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE DES FEMMES (PAREF)***

La campagne de sensibilisation dans les organisations affiliées (conseils centraux et fédérations) se fera par une tournée à compter de l'automne 2011. Il s'agit de rappeler les efforts qui doivent être déployés pour fixer et atteindre des objectifs proportionnels de participation des femmes aux postes décisionnels et aux instances. De plus, lors des préparatifs de son congrès, la CSN rappellera aux syndicats, aux fédérations et aux conseils centraux qu'ils doivent prendre des moyens pour favoriser la participation des femmes au congrès confédéral. Le suivi sera fait chaque année au bureau confédéral et le rapport du comité de la condition féminine au congrès inclura un portrait de la place qu'occupent les femmes et les hommes élus dans le mouvement.

#### **B. DEUXIÈME VOLET : ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION SUR L'APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ (AIE) POUR LES ÉLU-ES ET LES SALARIÉ-ES QUI TRAVAILLENT À DÉVELOPPER LES ORIENTATIONS ET RÉDIGENT LES DOCUMENTS PRODUITS PAR LA CSN**

Comme nous l'avons défendu dans le mémoire déposé en commission parlementaire sur le plan d'action gouvernemental sur l'égalité et afin de donner suite à l'orientation votée en congrès de la CSN, il est essentiel de procéder à l'analyse des conséquences sur les femmes des orientations et des politiques que nous

---

2. Nous avons tenu une rencontre de coordination mixte regroupant les membres des comités confédéraux de la condition féminine et de santé et sécurité de même que les membres des coordinations le 5 mai 2010. À cette occasion, nous avons convenu de poursuivre notre collaboration et d'organiser d'autres activités.

développons. Cette formation permettra d'outiller les personnes qui développent ces orientations. C'est ainsi que nous pourrons contribuer à faire reculer les inégalités dont sont victimes les femmes.

## **Deuxième axe : La conciliation famille-travail**

Nous visons un meilleur enracinement de nos orientations en matière de conciliation famille-travail. Nous contribuerons au développement d'outils permettant de faire connaître les bons coups ou les bonnes pratiques, notamment par la diffusion sur le site de la CSN des avancées réalisées dans les syndicats et les fédérations. Le comité national propose d'organiser, en collaboration avec le comité national des jeunes, un colloque qui aurait comme objectifs de :

- Sensibiliser les fédérations et les syndicats aux derniers travaux de recherche portant sur la conciliation famille-travail pour une plus grande prise en charge de cette question ;
- Faire connaître les orientations portées par la Confédération syndicale internationale (CSI) et les grandes tendances internationales sur la question de la conciliation famille-travail (voir les centrales et les syndicats avec qui nous avons développé des liens de solidarité) ;
- Faciliter les échanges et la collaboration entre les comités confédéraux, notamment ceux de la condition féminine et des jeunes.

Finalement, nous voulons faire connaître le travail que feront les fédérations quant au développement des politiques de négociation.

## **Troisième axe : La Marche mondiale des femmes et la solidarité internationale**

Le comité national de la condition féminine et la coordination de la condition féminine maintiendront leur implication dans le projet de la Marche mondiale des femmes (MMF). Après avoir fait le bilan des actions réalisées au Québec en 2010 et contribué à celui qui sera produit par le Comité international de la MMF, nous développerons de nouvelles orientations et de nouvelles perspectives d'action. Une importante réflexion est en cours afin d'évaluer comment poursuivre la mobilisation et comment obtenir des gains rattachés aux revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) tout en concrétisant nos liens de solidarité avec les femmes des autres pays.

Nous continuerons à soutenir les revendications visant le recul de la pauvreté. La hausse du salaire minimum et l'abolition des catégories à l'aide sociale – l'absurde et inéquitable division entre les personnes « aptes et inaptes à l'emploi » – demeurent des demandes importantes qui concernent les femmes. En effet, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se trouver en situation de pauvreté et elles dépendent plus des transferts gouvernementaux que les hommes. Rappelons aussi qu'en 2009, les femmes représentaient 63,4 % des employé-es au salaire minimum<sup>3</sup>. Finalement, nous avons l'intention de consolider nos liens et de réaffirmer nos engagements avec nos consœurs de la CUT au Brésil, de l'UNSAS au Sénégal, de la CFDT en France, etc.

## **Quatrième axe : Le suivi du travail avec les femmes en milieux majoritairement masculins**

Nous souhaitons susciter des rencontres entre des travailleuses œuvrant en milieux majoritairement masculins dans l'ensemble des conseils centraux. Ces rencontres pourraient soutenir des initiatives concrètes en appui à la présence et au maintien en emploi de ces travailleuses, notamment en améliorant l'accueil syndical et le mentorat visant les plus jeunes d'entre elles. La vidéo produite à l'occasion du forum CSN sera utilisée à cette occasion. De plus, nous voulons suivre les travaux de recherche en cours dans le secteur de la construction avec l'organisme CIME en Estrie et soutenir spécifiquement les initiatives que proposera le comité de condition féminine de la nouvelle fédération, la FIM.

## **Cinquième axe : La défense du féminisme et des droits des femmes**

Nous allons développer de façon plus importante ce thème, car nous pensons qu'il faut apporter une réponse ferme aux discours élaborés par la droite, par les courants réactionnaires et les penseurs antiféministes ou

---

3. Mémoire CSN, *Un engagement à réaffirmer, des choix politiques à revoir, des ressources à investir*, janvier 2011, page 12.

masculinistes. Nous allons attaquer les stratégies des groupes masculinistes qui sont actifs au Québec et au Canada. Nous fournirons aux militantes et aux militants des arguments concrets répondant aux arguties de ces groupes de façon à faciliter leur participation aux débats dans la société de même que dans nos syndicats. En fait, cette rhétorique tente de laisser croire qu'au Québec les femmes ne vivent plus aucune forme de discrimination, qu'elles occupent une trop grande place dans notre société, qu'elles sont responsables des problèmes de décrochage scolaire ou, pire encore, du taux élevé de suicide chez les jeunes garçons ! Certains groupes masculinistes organisent d'ailleurs des actions ciblant spécifiquement les groupes autonomes de femmes et développent des discours haineux remettant en cause nos acquis en faveur de l'égalité.

Nous souhaitons travailler à défendre les droits des femmes, notamment le droit au libre choix ou à l'avortement. En effet, depuis plusieurs années, des députés conservateurs, avec la complicité tacite du gouvernement Harper, s'évertuent à déposer des projets de loi limitant le droit des femmes à décider de leur maternité, à contrôler leur corps. C'est pourquoi nous voulons, au cours du prochain mandat, organiser une grande rencontre intersyndicale pour consolider la défense du droit à l'avortement et au libre choix des femmes au Québec et au Canada. Ce projet de rencontre poursuit les objectifs suivants :

- Approfondir notre connaissance de la situation du droit à l'avortement dans les grandes régions du monde;
- Établir un portrait et faire une analyse de la situation au Canada et au Québec;
- Établir une stratégie permettant de poser des actions à la défense des droits acquis actuels et, dans la mesure du possible, développer et coordonner avec les militantes du Congrès du travail du Canada (CTC) une campagne pancanadienne.

Nous voulons poursuivre notre réflexion sur la marchandisation du corps des femmes et nos démarches visant l'adoption d'une loi concernant les publicités sexistes. Nous comptons aussi soumettre, pour discussion et adoption d'une position CSN, une résolution sur la prostitution et la traite des femmes. Rappelons que cette thématique préoccupe de plus en plus de groupes de femmes qui nous interpellent à titre de membre du réseau de la condition féminine. Finalement, nous allons participer aux travaux de réflexion et d'organisation de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) dans le cadre des États généraux sur le féminisme au Québec. Cette rencontre se veut un moment important pour revoir les orientations du mouvement des femmes au Québec, relancer les actions féministes et réfléchir à de nouvelles stratégies répondant à la conjoncture.

## Conclusion

*Petite société aux grands idéaux, le Québec affiche la réussite des femmes comme celle de toute une société. Une telle réalisation devient un passeport dans le club des sociétés dites avancées<sup>4</sup>.*

C'est en s'inspirant de cette volonté et de ces acquis que le comité national de la condition féminine et la coordination de la condition féminine de la CSN veulent réitérer leurs engagements et poursuivre leurs luttes pour maintenir les droits des femmes et ainsi contribuer à construire une société visant une réelle égalité entre les femmes et les hommes !

## Composition du comité

Au cours des trois dernières années, le comité national de la condition féminine fut composé de : Nathalie Arguin, Carmen Côté, Véronique De Sève, Renée Levasseur, Phyllis O'Dwyer, Caroline Senneville et Josée Lamoureux (membre représentant les salariées de la CSN). Marie-France Benoit, Josée Desrosiers, respectivement conseillère syndicale et employée de bureau à la condition féminine du Service des relations de travail, et Josée Roy, adjointe au comité exécutif, ont appuyé le comité dans ses travaux. Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, en est la responsable politique.

---

4. COHEN, Yolande. « Du féminin au féminisme, l'exemple québécois », dans *Collectif, Histoire des femmes le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 537.

## Tableau comparatif des pourcentages de femmes dans les comités exécutifs des conseils centraux

Conseils centraux	1997	2006	2009	2010
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	38 %	50 %	50 %	40 %
Bas-Saint-Laurent	40 %	50 %	40 %	50 %
Côte-Nord	50 %	60 %	60 %	20 %
Cœur-du-Québec	40 %	60 %	60 %	80 %
Estrie	20 %	25 %	20 %	20 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	50 %	43 %	50 %	29 %
Lanaudière	25 %	43 %	57 %	43 %
Laurentides	50 %	29 %	66 %	50 %
Montérégie	22 %	50 %	50 %	50 %
Montréal métropolitain	33 %	40 %	60 %	60 %
Outaouais	60 %	60 %	40 %	40 %
Québec-Chaudière-Appalaches	60 %	60 %	40 %	40 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0 %	50 %	25 %	25 %

## Tableau comparatif des pourcentages de femmes dans les comités exécutifs des fédérations

Fédérations	1995	1997	2006	2009
Commerce	43 %	50 %	25 %	25 %
Construction	0 %	0 %	20 %	0 %
FEESP	25 %	25 %	50 %	50 %
FNEEQ	50 %	75 %	50 %	75 %
FNC	43 %	43 %	29 %	29 %
Métallurgie	0 %	0 %	0 %	0 %
FTPF	0 %	0 %	0 %	0 %
FPPSCQ/FP	20 %	75 %	33 %	50 %
FSSS	50 %	50 %	57 %	57 %

	Délégation officielle		Délégation fraternelle	
	% Femmes	% Hommes	% Femmes	% Hommes
Congrès CSN 1999	36	47	10	7
Congrès CSN 2002	39	42	9.3	9.3
Congrès CSN 2005	37	47	11	5
Congrès CSN 2008	42	44	6	7

RE DISTRIBUER

RÉUNIR

RE

RÉclamer

RÉ

RÉ



CSN

63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS